



Déclaration CFDT au CTPM du 30 Mars 2007

En septembre 2004 nous portions comme exigence d'inscrire les réorganisations liées à la décentralisation et aux diverses réformes dans un cadrage national destiné à donner de la visibilité aux démarches et procédures à conduire, à les cadrer et surtout à décliner les mesures d'accompagnement social. Les difficultés d'écrire un tel document vous ont conduit à réagir au coup par coup, au fur et à mesure de l'émergence des difficultés rencontrées et à produire des instructions très souvent en retard.

Nous pouvons, nous en sommes sûrs, collectivement faire mieux et anticiper, les actions, les échéances, pour assurer un accompagnement social de haut niveau ainsi que les transitions nécessaires.

Force est de constater que l'absence de capacité (certainement un problème d'effectifs) et de volonté de l'administration démontre à chaque CTPM la pertinence de nos demandes. Ce cadrage national nous aurait sans doute permis de mieux cerner la totalité des problèmes, de mieux les anticiper et au final de mieux accompagner les restructurations en cours. Aujourd'hui, les hommes et les femmes de ce ministère sont en difficulté. Leurs conditions de travail et de vie se sont dégradées pour bon nombre d'entre eux. Même s'il n'y a eu que 2% de recours sur les affectations, les personnels subissent les réformes dans un cadre inadapté et temporaire, peu respectueux de leurs droits.

Dans cette période délicate, il aurait fallu d'autres orientations plus ambitieuses en terme de politique de recrutement. Le maintien des suppressions d'effectifs, voire l'engagement dans un nouveau plan triennal de suppression d'emplois constituent des hérésies et des défis impossibles à relever !

Ces diminutions de personnel mettent aujourd'hui des services et leurs agents en grande difficulté pour assurer avec efficacité leurs activités au service du public. En effet, il y a, outre les suppressions, à gérer les surnombres arrachés pour ne pas mettre plus de personnels en difficulté. Le bilan, c'est un exercice sur la corde raide pour de nombreux services et de nombreux stress, de pressions difficilement supportables pour les agents.

L'absence d'anticipation sur les problèmes à résoudre s'inscrit aussi sur le dialogue social et les instances paritaires. Parfois il n'y a pas d'instance. Il faut la créer ! Mais le conseil d'Etat est engorgé. Où en sommes nous de la création du CTP régional, de la commission régionale d'action sociale ? Quelle est la situation des CLAS et des CAP dans les services ?

Le dernier exemple en date de ce cafouillage est inscrit dans le projet de retrait de l'ordre du jour d'un dispositif transitoire pour la gestion des personnels d'exploitation dans les DIR.

Aujourd'hui nous formulons les demandes suivantes pour mieux apprécier les situations des services :

- Disposer d'un bilan par service des affectations et réorganisations, en particulier :
 - Quels sont les effectifs des différents services, leur structure (catégorie, filières, statuts), l'état de la vacance, les surnombres ?
 - Quelles sont les situations de leurs instances de concertations paritaires ou pas (élus titulaires, suppléants, état des listes) ?
- Disposer d'un bilan des mobilités
 - combien de personnes ont été mobiles ?
 - qui a été mobile (catégorie, statut, grade) ?
 - dans quelles tranches kilométriques ?
 - inférieur à 20,
 - entre 20 et 40,
 - entre 40 et 60
 - au delà de 60,
 - Combien de déménagement ?
 - Où en sommes nous du dispositif de garanties rémunérations ?

Avant même d'en tirer le bilan ne conviendrait-il pas d'anticiper et pour les personnels qui ne font plus de Viabilité Hivernale de prévoir d'ores et déjà des versements afin de ne pas laisser s'installer des difficultés plus grandes ?

Il faut une intensification du dialogue social dans un cadre rénové et respectueux de TOUS. Il est urgent d'ouvrir ou de mener à bien de nombreux chantiers statutaires :

- Agents et chefs d'équipe
- Corps de catégorie B (SAE, TSE, corps de contrôle et de l'éducation routière).